



devenir membre



se connecter



Newsletter infirmière :

s'abonner

Un test rapide pour diagnostiquer l'hépatite C

10 mai 2016 | Malika Surbled | mots clefs : Hépatite C, test rapide d'orientation et de diagnostic, Vhc 5 réactions



imprimer cet article



envoyer par mail



partager



réagir



J'aime 232



Tweeter



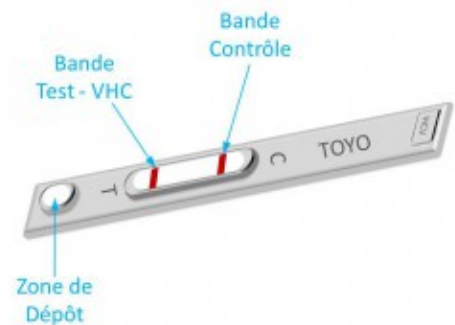
Partager 1

Scoop [in](#) Partager

Les tests rapides d'orientation et de diagnostic (TROD) pour l'hépatite C arrivent sur le marché français. Le premier TROD du VHC homologué disposant du marquage CE devrait être disponible courant mai, a annoncé il y a quelques semaines l'association HF Prévention. Distribué par le laboratoire français Nephrotek, il s'appelle "TOYO".

Ce dépistage gratuit sera disponible dans les structures de prévention ou associatives, les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) ou encore les CSAPA (centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie).

Pourront l'utiliser tous les médecins, biologistes médicaux, sages-femmes, infirmiers, techniciens de laboratoire exerçant dans un établissement ou un service de santé, ainsi que les non-professionnels de santé formés, intervenant dans les structure citées ci-dessus.



Des résultats en quinze minutes

Quinze minutes et une goutte de sang doivent permettre à ces tests de détecter le virus de l'hépatite C. Selon l'Institut de veille sanitaire (InVS), quelque 400.000 personnes ont au total été infectées par le VHC en France dont 230.000 touchées par des formes chroniques. Parmi celles-ci, quelque 75.000 ignoraient en 2014 qu'elles avaient été infectées, contre plus de 100.000 en 2004.

Comme pour les tests de grossesse, la lecture se fait en fonction de l'apparition ou non de bandes colorées : une seule bande rouge indique que le test est négatif, deux bandes indiquent la présence d'anticorps anti-VHC et signifient donc que le test est positif. Enfin, si aucune bande n'apparaît, ou si une seule bande apparaît mais dans la zone T, le test est invalide et doit être répété avec un autre.

"En offrant à des associations l'opportunité de dépister l'hépatite C « hors les murs » et au plus proche des populations qui s'ignorent (en dehors des laboratoires ou des structures de soins), ces outils complémentaires aux tests biologiques simplifient l'accès au dépistage et l'élargissent aux personnes difficiles d'accès, tels les usagers de drogues ou les personnes en situation de précarité sociale », a expliqué l'association HF Prévention, qui a présenté le test à la presse en avril.